A1		72,65 a	
0	5200	0	21600
5800	oc	130-c	160-c
tp	voir tableau	-	voir tableau

A2		77,62 a	
0	6000	0	27500
6400	oc	140-c	180-c
tp	voir tableau	-	voir tableau

construction	Niveau de référence [m altitude absolue]	Hauteur max. à l'acrotère [m]	Nombre de niveau
Lot A1			
A1.1	pdr B: 360,7	22,5	VI + 1S
A1.2	pdr B: 360,7	19,5	V + 1S
A1.3	pdr C: 362,93	22,5	VI + 2S
A1.4	pdr C: 362,93	19,5	V + 2S
A1.5	pdr C: 362,93	22,5	VI + 2S
A1.6	pdr A: 360,5	22,5	VI + 1S
A1.7	pdr A: 360,5	25,5	VII + 1S
A1.8	pdr A: 360,5	22,5	VI + 1S
A1.d	pdr C: 362,93	1,07	I + 1S

construction	Niveau de référence [m altitude absolue]	Hauteur max. à l'acrotère [m]	Nombre de niveau
Lot A2			
A2.1	pdr D: 364,77	22,5	VI + 2S
A2.2	pdr A: 360,5	25,5	VII + 1S
A2.3	pdr A: 360,5	28,5	VIII + 1S
A2.4	pdr D: 364,77	25,5	VII + 2S
A2.5	pdr D: 364,77	28,5	VIII + 2S
A2.6	pdr D: 364,77	8,0	II+ 2S
A2.d	pdr D: 364,77	0,73	I +1S/2S

LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT /ILOT				
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m²]
surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux

surface du lot / de l'îlot [ares]

type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot X lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% | y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (x%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- écoulement pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- délimitation de la modification ponctuelle (MOPO)

Zones définies au PAG SL

- HAB-2 Zone d'habitation 2
- PAP NQ Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc ordre contigu

Espaces extérieurs privés

- espace vert privé pouvant être scellé
- accès de lot proposé (à titre indicatif)
- point de référence xx — point de référence (plan et coupe)

Référence: 19730/26C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 11/07/2024
Le Ministre des Affaires intérieures
Léon Gloden

appartient à la délibération du conseil communal du 25 mars 2024 référence n° 82A/2000/2

Plan de base: GEOCAD 2016 - Plan No (Ind.) 10081_13-01

Ville de Luxembourg

Modification ponctuelle du Projet d'aménagement particulier

Projet N° 20027

Quartier du Kirchberg
Urbanisation du
"Domaine du Kiem"
LOT A1 et A2
Plan

Echelle	1/500
Date	24/04/2023
H.Jochem	
M.Mersch	
Plan N°	Ind 1 A

pact s.a.r.l. plans d'aménagement et concepts territoriaux
58 rue de Machtum L-6753 GREVENMACHER
tél.: +352 26 45 80 90 fax: +352 26 25 84 86
mail@pact.lu www.pact.lu

pour le compte de: SNHBM

Date	Ind	Modifié par	Vérifié par	Modification
05/02/2024	A	MMH	HJM	Modification suite à l'avis de la cellule d'évaluation du 27.11.2023

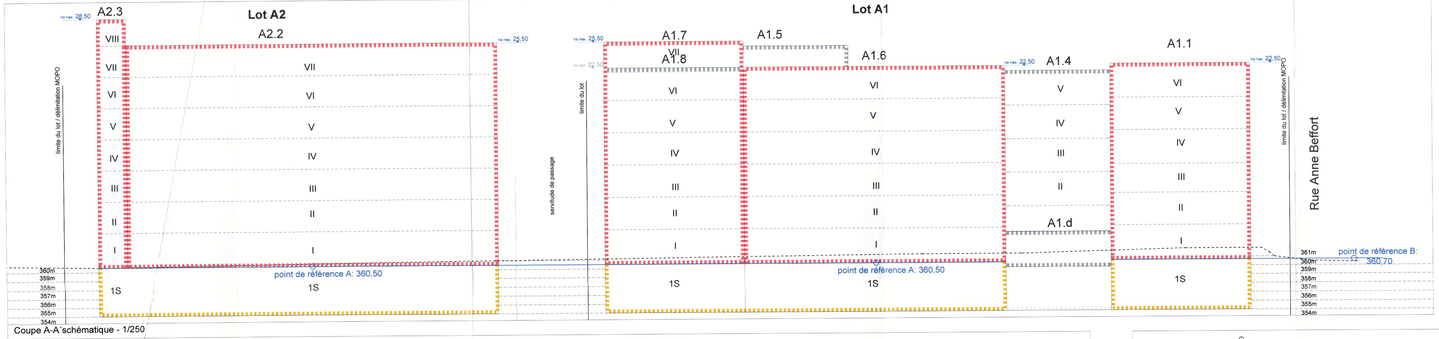

Coupe A-A´schématique - 1/250

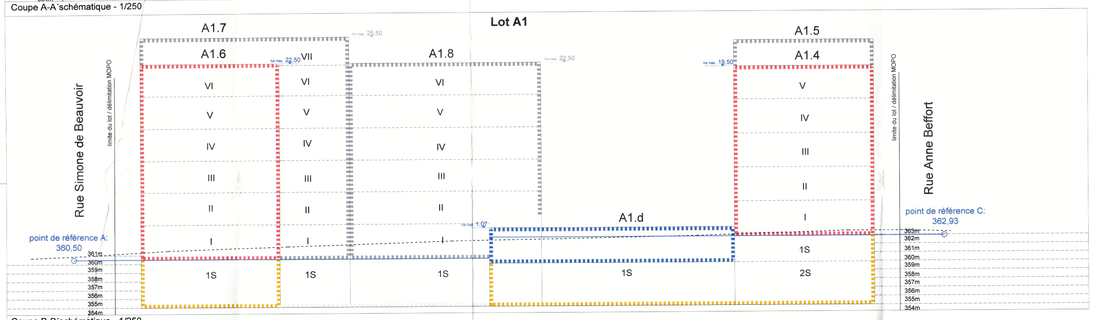

Coupe B-B´schématique - 1/250

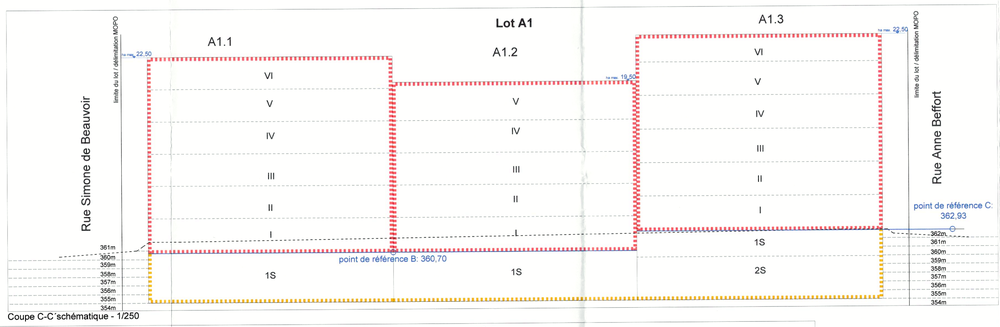

Coupe C-C´schématique - 1/250

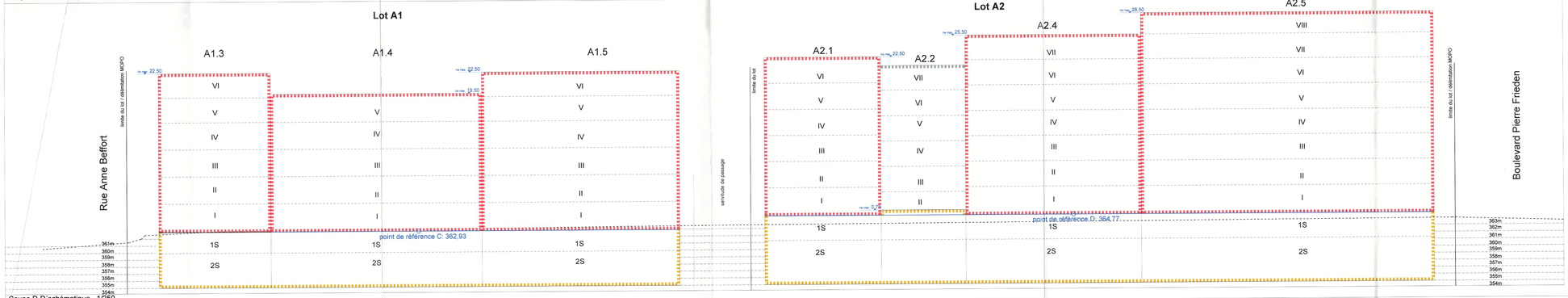

Coupe D-D´schématique - 1/250

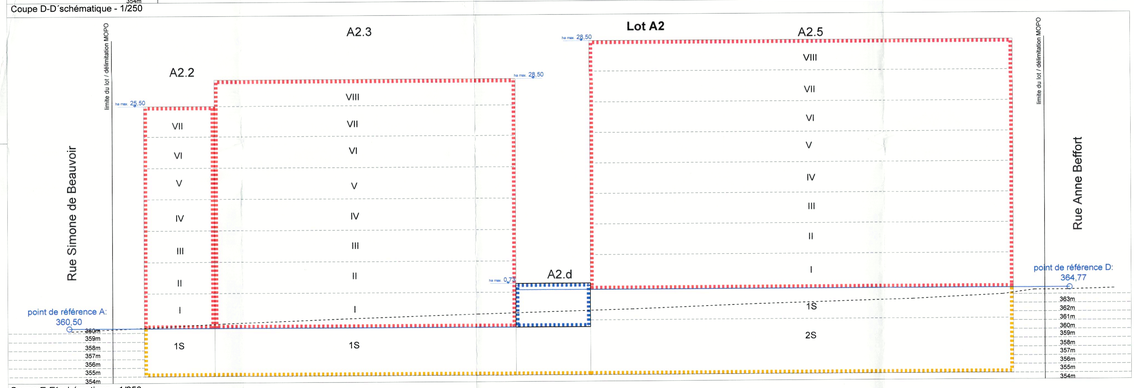

Coupe E-E´schématique - 1/250

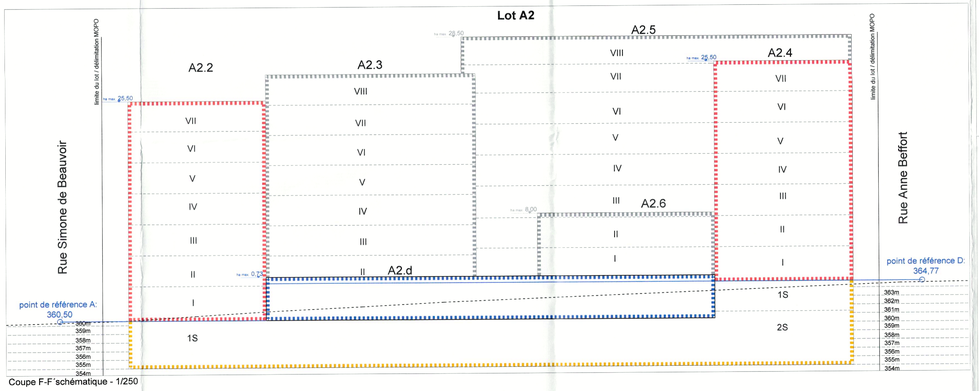

Coupe F-F´schématique - 1/250

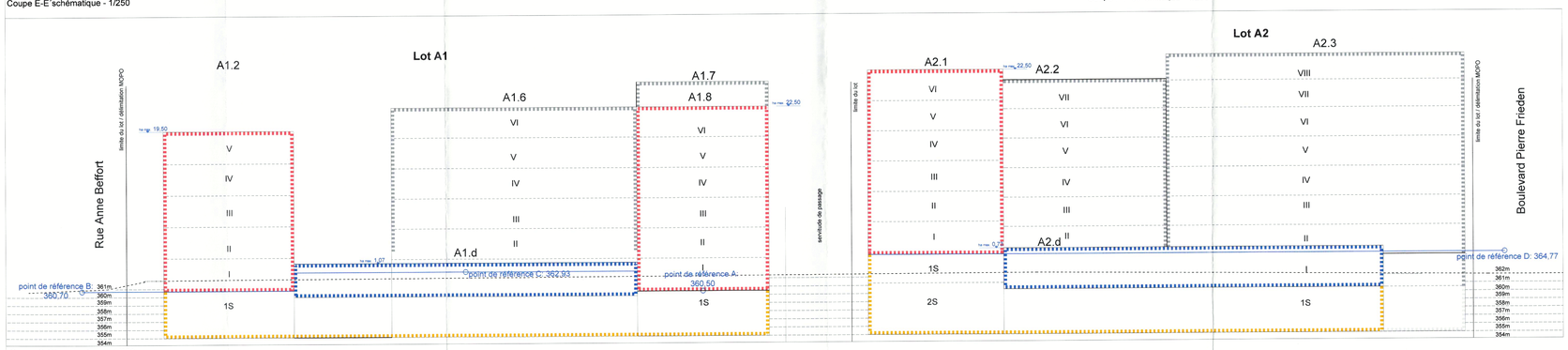

Coupe G-G´schématique - 1/250

LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT /ILOT				surface du lot / de l'îlot [ares]
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min. max.	surface constructible brute [m²]
surface du scellement du sol [m²]	max.		min. max.	type et nombre de logements
type de toiture		max	min. max.	nombre de niveaux

type, disposition et nombre des constructions hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2...R	nombre d'niveaux en retrait
+1,2...C	nombre de niveaux sous combles
+1,2...S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

ho-x	hauteur à la corniche de x mètres
ha-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x	hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
tx (y%-z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot X — lot projeté
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x%	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% y%	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x%	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- conduite pour eaux pluviales
- conduite pour eaux usées
- canalisation pour gaz

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

délimitation de la modification ponctuelle (MOPO)

Zones définies au PAG SL

HAB-2	Zone d'habitation 2
PAP NQ	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouv

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	ordre contigu

Espaces extérieurs privés

- espace vert privé pouvant être scellé
- accès de lot proposé (à titre indicatif)
- point de référence (plan et coupe)

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé en arrière-plan
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines en arrière-plan

Référence: 1973c/26c
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du 27/03/2024
Le Ministre des Affaires intérieures
Léon Gloden

appartient à la délibération du conseil communal du 25 mars 2024 référence n° 82A/2000/2

VILLE DE LUXEMBOURG	Ville de Luxembourg			
	Modification ponctuelle du Projet d'aménagement particulier			Projet N° 20027
	Quartier du Kirchberg Urbanisation du "Domaine du Kiem" LOT A1 et A2 Coupes	Echelle	1/250	
		Date	24/04/2023	
		H.Jochem		
		M.Mersch		
		Plan N°	Ind 2	A

p a c t

58 rue de Hamm · L-4761 DIFFERDANGE
tél.: (+352) 40 45 90 · fax: (+352) 26 25 84 66
mail@pact.lu · www.pact.lu

pour le compte de **SNHBM**

Date	Ind	Modifié par	Vérifié par	Modification
05/02/2024	A	MMH	HJM	Modification suite à l'avis de la cellule d'évaluation du 27.11.2023